

**LE PRESIDENT DU MOUVEMENT PATRIOTIQUE
POUR LA SAUVEGARDE ET LA RESTAURATION,
PRESIDENT DU FASO, CHEF DE L'ETAT**

Vu la constitution ;

Vu l'acte fondamental du Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR) du 29 janvier 2022 ;

Vu le décret n°2019-0317/PRES/PM/MATDC du 18 avril 2019 portant Organisation du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale ;

DECRETE

Article 1 : Monsieur Babo Pierre BASSINGA, Contrôleur Général de Police, est nommé Gouverneur de la région de la Boucle du Mouhoun ;

Article 2 : Monsieur Raymond David Valentin OUEDRAOGO, Colonel-Major, est nommé Gouverneur de la région du Nord ;

Article 3 : Monsieur Fabien SORGHO, Lieutenant-Colonel, est nommé Gouverneur de la région du Sahel ;

Article 4 : Monsieur Hubert YAMEOGO, Colonel, est nommé Gouverneur de la région de l'Est ;

Article 5 : Monsieur Zoewendmanego Blaise OUEDRAOGO, Colonel-Major, est nommé Gouverneur de la région du Centre-Nord ;

Article 6 : Monsieur Boukaré ZOUNGRANA, Colonel, est nommé Gouverneur de la région du Centre-Est ;

Article 7 : Monsieur Boureima SAWADOGO, Commissaire Divisionnaire de Police, est nommé Gouverneur de la région du Sud-Ouest ;

Article 8 : Monsieur Jean Charles SOME, Colonel, est nommé Gouverneur de la région des Cascades ;

Article 9 : Monsieur Moussa DIALLO, Colonel, est nommé Gouverneur de la région des Hauts-Bassins ;

Article 10 : Le présent décret prend effet pour compter de sa date de signature, abroge toute disposition antérieure contraire et sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 19 FEV 2022



Lieutenant-Colonel Paul Henri Sandaogo DAMIBA